

Situation Saverglass

Chers camarades,

La direction de Saverglass demande, par l'intermédiaire des délégations syndicales belges et françaises, à tous les travailleurs de diminuer leur salaire de 7 % pour une période de six mois, en raison d'une baisse d'activité. Elle n'hésite pas non plus à recourir à diverses formes de pression en évoquant de possibles plans de licenciement, des abandons de projets de reconstruction de fours, la menace du chômage, le gel des augmentations de salaire et toute la litanie patronale habituelle dans ce genre de situation.

De plus, dès le début des discussions, la direction laisse entendre à certains que d'autres seraient favorables à ces mesures, et vice versa. Il est donc crucial pour nos organisations syndicales de répondre de manière commune et ferme. Selon les informations disponibles, l'entreprise n'est pas économiquement en danger ; même si la marge bénéficiaire sera temporairement impactée par la baisse d'activité, la viabilité de l'entreprise n'est absolument pas menacée.

Il est évident que la direction de Saverglass cherche à maintenir la marge exceptionnelle obtenue après le Covid, et ce, au détriment des salaires. En d'autres termes, on nous propose de réduire les salaires plutôt que les marges... Pour cette direction, mieux vaut rémunérer les actionnaires que les salariés, car la « marge » est une drogue dure pour les capitalistes. Nous sommes des organisations syndicales qui défendent les intérêts collectifs des travailleurs, et non le contraire !

Nous tenons à souligner qu'aucune décision n'a été prise sur aucun site et qu'aucune décision ne sera prise sans vous consulter. Nous communiquons en permanence sur la situation et continuerons de le faire pour contrer toutes les tentatives de division.

En fonction des législations et de l'évolution de la situation, nous sommes prêts à défendre les droits des travailleurs en France et en Belgique, car il est essentiel d'être unis et solidaires « car ensemble, nous sommes plus forts. »